

Motion 2519

pour une consommation locale facilitée des produits du terroir

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la volonté du peuple suisse d’opter pour la sécurité alimentaire en septembre 2017 ;
- le soutien massif à la souveraineté alimentaire exprimé par les citoyens genevois lors des dernières votations en septembre 2018 ;
- les changements climatiques qui doivent nous orienter vers une consommation de produits locaux ;
- le soutien nécessaire à l’agriculture de proximité, à ceux qui en font la promotion et à ceux qui assurent sa distribution,

invite le Conseil d’Etat

à soutenir les acteurs tant associatifs que privés qui distribuent de manière prépondérante et directe les produits agricoles locaux (frais ou transformés) aux consommateurs genevois.